



**ALLOCUTION DE L'AMBASSADEUR RAMTANE LAMAMRA À LA 33^{ème} SESSION
ORDINAIRE DE LA CONFERENCE DE L'UNION SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET
PHARE DE L'UA SUR FAIRE TAIRE LES ARMES DANS LE CONTEXTE DU THÈME DE
L'UA POUR 2020**

ADDIS ABÉBA, SIÈGE DE L'UA, 9- 10 FÉVRIER 2020

**Excellence Cyril Ramaphosa, Président de la République d'Afrique du Sud et
Président de l'Union,**

Excellences Chefs d'État et de Gouvernement, distingués chefs de délégation,

Excellences, nos anciens chefs d'État et anciens leaders de l'OUA/UA,

Chers invités,

Mesdames et Messieurs,

Tous les protocoles observés,

C'est un très grand honneur pour moi de présenter à votre auguste Conférence le thème de cette année. Tout d'abord, permettez-moi de féliciter le Président de la Commission S.E. Moussa Faki Mahamat, pour son leadership sur le thème de l'année et les objectifs à atteindre. Je voudrais également féliciter le Commissaire à la paix et à la sécurité, l'Ambassadeur Smail Chergui, et son équipe du Département Paix et Sécurité, pour leur travail quotidien sur le thème de l'année:

«Faire taire les armes: créer des conditions propices au développement de l'Afrique», tel que contenu dans la note de cadrage et sa matrice d'activités. Je rends un hommage similaire aux autres Commissaires et Départements de la Commission de l'Union africaine pour leur contribution inébranlable à la tâche multidimensionnelle de faire taire les armes sur le continent, ainsi qu'à tous les États membres du Conseil de paix et de sécurité (CPS) et aux partenaires internationaux.

En examinant les réalisations enregistrés dans la promotion de la paix et de la sécurité sur le continent, au cours des dernières décennies, en particulier depuis 2004, avec l'opérationnalisation du Conseil de paix et de sécurité de l'UA, le noble objectif de faire taire les armes et de mettre fin aux guerres sur le continent est réalisable. Avec du recul, d'une trentaine de conflits actifs en 2004, nous devons célébrer le fait que nous faisons face maintenant à moins de conflits qu'alors. Je dois souligner avec insistance que beaucoup de travail a donc été fait et continue de l'être pour assurer une Afrique exempte de conflit, conformément aux aspirations consacrées dans la Déclaration solennelle adoptée par cette Conférence, le 25 mai 2013, à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de l'OUA/UA et dans l'Agenda 2063.

En effet, l'Afrique a un plan directeur solide pour promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité, ainsi que pour faire progresser la bonne gouvernance, le respect des droits de l'homme et des peuples et la constitution. Ce plan directeur est l'association de l'Architecture

africaine de paix et de sécurité (APSA) et de l'Architecture de gouvernance en Afrique (AGA). Le CPS a dirigé et continue de diriger efficacement la mise en œuvre de ce plan directeur.

Cela soulève la question de savoir que peut-on faire d'autres pour renforcer davantage nos efforts concertés dans le domaine de la prévention et du règlement des conflits. Le facteur déterminant ici est la volonté politique des États membres. La prévention et le règlement des conflits se font sur des territoires nationaux et la volonté politique est par conséquent très cruciale. En d'autres termes, si le respect de la souveraineté nationale est primordial, cela ne doit pas compromettre nos efforts pour intensifier la prévention des conflits et, si et lorsque cela est nécessaire, pour entreprendre une action collective au nom du principe de non-indifférence, tel que consacré dans l'Acte constitutif.

Conscients du fait que les conflits civils sont déclenchés par une série de désaccords, de disparités au sein ou entre les individus, les communautés et les factions, nous sommes confrontés au défi d'être plus créatifs dans la conceptualisation et la mise en œuvre de solutions novatrices aux conflits. Dans cette perspective, notre objectif doit être principalement de garantir la préservation de l'unité nationale, le fonctionnement des institutions publiques et la souveraineté globale des peuples.

Dans ce contexte, il est impératif de conceptualiser l'inclusion dans toutes les facettes du règlement des conflits, comme l'un des composants essentiels pour faire taire les armes sur le continent. Sur le terrain, cela signifie impliquer toutes les couches de la société, en particulier les femmes et les jeunes. Il est établi que les causes des conflits sur notre continent sont variées et multiformes. Une proportion importante de ces conflits a été principalement motivée par une rivalité ethnique sur la succession politique, un désaccord sur les modalités de conduite des élections nationales ou sur les résultats des élections, ainsi que des luttes de pouvoir au sein de l'État. Des conflits surviennent également en raison de la lutte pour le contrôle et l'accès aux ressources naturelles et aux avantages qui en découlent.

En outre, il est un fait que certaines parties du continent africain sont toujours confrontées à des luttes pour les identités nationales et transnationales, ce qui peut engendrer des défis pour la cohésion nationale. Les conséquences sont multiples, allant de la haine profondément enracinée aux destructions avec leurs manifestations concomitantes de méfiance, d'inégalité, de risques de génocide, etc.

Alors que nous continuons à déployer des méthodes conventionnelles de règlement des conflits à travers des processus qui impliquent le recours à des panafricanistes avisés, à des organisations internationales et régionales, à la participation de pays voisins, à des opérations de

soutien à la paix et à des organisations de la société civile, nous devons être conscients de la nature, de la portée et des contextes culturels de ces conflits. Avec cette approche, on peut alors forger une stratégie globale appropriée, comprenant l'utilisation de mécanismes de médiation formels et informels aux niveaux du village, communautaire, étatique, régional et continental.

En d'autres termes, les enseignements tirés soulignent le fait que les approches centrées sur les conventions associées à des processus locaux inclusifs sont plus susceptibles de contribuer positivement à faire taire les armes sur le continent. Cela est évident en cas de conflits provoqués par la préservation d'entités sociales traditionnelles, telles que les familles élargies, les lignées, les clans, les «tribus», les confréries religieuses et les groupes ethnolinguistiques, etc.

Dans ces types de situations de conflit, il est nécessaire de mettre en place un mécanisme hybride de gestion des conflits qui tienne compte des méthodes d'intervention traditionnelles/autochtones à la recherche d'une solution équilibrée entre les centres et les périphéries, afin de préserver l'unité nationale dans le respect des diversités. L'objectif global de cette approche hybride est la préservation de l'unité nationale sans infraction aux facteurs religieux et linguistiques existants.

Compte tenu des expériences acquises et des résultats obtenus au cours de la dernière décennie ou plus, l'Union africaine a plus que jamais besoin de diriger et de renforcer ses efforts de médiation des conflits et de mener des actions visant à rassembler de manière plus opérationnelle tous les acteurs africains et internationaux, y compris les Nations unies, en déployant des efforts de collaboration renforcés pour faire taire les armes et créer des conditions propices au développement socio-économique du continent. Cela doit se traduire par des mesures concrètes à prendre immédiatement pour faire taire les armes en Libye, au Mali et dans le Sahel, dans le Bassin du Lac Tchad, ainsi qu'en Somalie et dans d'autres points chauds. L'Afrique a la volonté et la capacité de vaincre le terrorisme comme elle a vaincu le colonialisme et l'apartheid. Le peuple africain s'attend à une telle victoire qui conduira en effet à faire taire les armes, de façon permanente, sur le continent.

En conclusion, je voudrais souligner la nécessité de revoir et d'ajuster nos outils de prévention et de règlement des conflits, afin de répondre efficacement à la nature en constante évolution des conflits, de la violence et de la criminalité sur le continent. Je réitère, une fois encore, que faire taire les armes est une tâche réalisable qui peut nous aider à promouvoir la souveraineté de nos peuples et à faire avancer nos objectifs panafricains d'intégration et de développement.

Je vous remercie.